

19 déc 2008 -21:00

Condamnations au Tribunal Pénal International pour le Rwanda

Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) basé à Arusha en Tanzanie vient ce jeudi 18 décembre 2008 de condamner à la prison à vie le Colonel Théoneste BAGOSORA ainsi que le LieutenantColonel Anatole NSENGIYUMVA et le Major Aloys NTABANKUZE pour leur participation au génocide rwandais en 1994.

Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) basé à Arusha en Tanzanie vient ce jeudi 18 décembre 2008 de condamner à la prison à vie le Colonel Théoneste BAGOSORA ainsi que le LieutenantColonel Anatole NSENGIYUMVA et le Major Aloys NTABANKUZE pour leur participation au génocide rwandais en 1994.

Bruxelles, le 19.12.2008Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) basé à Arusha en Tanzanie vient ce jeudi 18 décembre 2008 de condamner à la prison à vie le Colonel Théoneste BAGOSORA ainsi que le LieutenantColonel Anatole NSENGIYUMVA et le Major Aloys NTABANKUZE pour leur participation au génocide rwandais en 1994.Le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht tient à souligner la satisfaction des autorités belges à l'annonce de ce jugement qui, des années après l'effroyable drame de 1994, est source d'espoir pour les familles des victimes de voir la communauté internationale établir la vérité au sujet du génocide. Pour la Belgique, la condamnation de Théoneste BAGOSORA revêt un caractère tout particulier. Cet individu, considéré comme le cerveau du génocide, a en effet vu sa responsabilité reconnue par le TPIR dans l'assassinat des dix casques bleus belges.Le Ministre belge des Affaires Etrangères saisit l'occasion de ce jugement pour saluer l'inlassable engagement des juges et de tout le personnel du TPIR."

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be